

LES DEUX GOSSES

PREMIÈRE PARTIE

CE QUE DURE LE BONHEUR

(Suite)

Enfin, le regard de Rose se fixa sur son enfant et deux grosses larmes s'échappèrent.

Son corps maigre fut secoué par une légère convulsion, puis elle leva le bras, comme si la vaillante femme voulait encore protéger le petit être....

C'était fini.

—Mon pauvre enfant ! sanglota Etienne Poulot, te voilà orphelin.

LVII

AUX ENFANTS-ASSISTÉS

Il était quatre heures du soir quand Rose mourut.

Mme Midoux demanda à Etienne s'il voulait se charger des formalités d'usage.

Le pompier, qui avait obtenu une permission de son capitaine, répondit affirmativement. Il alla déclarer le décès à la mairie.

—Vous vous entendrez avec les pompes funèbres, poursuivit la cuisinière.

—Quelle classe faut-il prendre ?

Ils se regardèrent tous deux. Dans leur émoi, ils n'avaient pas pensé à ces tristes détails.

Ils firent quelques recherches : il fallait, en effet, pouvoir payer les frais des pompes funèbres.

Ce fut en vain : ils ne trouvèrent pas un centime. Chose qui parut fort singulière à Etienne Poulot.

Il fallut se contenter du corbillard des pauvres. Etienne et Mme Midoux suivirent seuls le corps de la malheureuse Rose.

En rentrant du cimetière, Etienne prévint le commissaire de police de l'arrondissement : il fallait songer à Claudinet. Si Etienne l'eût pu, il eût gardé l'enfant : son service ne le lui permettait pas.

Le commissaire de police fouilla tout l'appartement, mais ne put rien découvrir non plus. Il dit donc à Etienne et à Mme Midoux, que leur protégé serait envoyé aux Enfants-Assistés ; il chargea un de ses agents de conduire l'enfant, tandis qu'un autre faisait vendre ce qui restait de mobilier, afin de payer les frais de l'enterrement de Rose et quelques petites dettes dans les boutiques environnantes : l'épicier, le boulanger, le marchand de vin, etc.

Les enfants confiés à l'administration des Enfants-Assistés, étaient, dès leur entrée, divisés en deux classes : les tout petits et ceux qui pouvaient déjà rendre quelques services.

Aux premiers, on donnait des soins immédiats. Les seconds pouvaient être dirigés sur la province dans les délais ordinaires ; les uns iraient en nourrice, les autres seraient confiés à des travailleurs agricoles qui, moyennant une faible indemnité, se chargeraient d'élever le pensionnaire qui leur était confié.

Mais, quand le docteur eut regardé Claudinet, et qu'il se fut renseigné sur les motifs de l'admission, il s'écria :

—Quel est l'imbécile qui nous envoie un enfant dans ces conditions ?

Le fils de Rose Fouilloux se mit à tousser.

—C'est à l'hôpital de l'Enfant Jésus qu'il aurait fallu transporter ce bébé, continua le médecin.

L'employé, qui assistait à la visite, répondit :

—Il est temps encore.

—Mais non ! protesta le docteur.... Le petit malheureux n'a plus que le souffle.... Il n'arriverait certainement pas en vie au faubourg Saint-Antoine.

—Alors....

—Installez-le à l'infirmerie et envoyez-moi sœur Simplice.

Claudinet, bien sage sur la banquette où on l'avait assis, leva les yeux sur le docteur.

—On va te soigner, mon petit homme, lui dit celui-ci.... Nous allons essayer de te remettre d'aplomb avant de t'envoyer au loin.

Et il ajouta en lui-même.

—Ce pauvre bambin, en fait de voyage, me paraît bien près du grand.

Le docteur Beautreillis était d'une taille moyenne, mais très trapu.

Ses yeux perçants et sa barbe noire embroussaillée effarouchèrent Claudinet ; cependant, quand le docteur lui eût parlé, l'enfant se rassura un peu ; la voix était bienveillante et bien timbrée.

Un garçon de salle prit très doucement Claudinet dans ses bras et s'appréta à l'emporter.

Sœur Simplice entra.

Claudinet joignit les mains ; il crut voir la sainte Vierge.

La religieuse avait vingt-cinq ans. Pâle et mélancolique, son regard reflétait des peines intimes, que le temps et la profession n'avaient pu faire oublier.

Très belle, même sous l'humble costume de fille du Seigneur, sœur Simplice appartenait à l'ordre hospitalier des Dames de la Consolation.

Personne ne savait le secret enfoui au plus profond de son cœur. Quel que fût le douloureux mystère de sa vie, la jeune fille en entrant en religion n'avait pas voulu demander au cloître une tranquillité d'âme qu'on n'y trouve jamais complètement, malgré sa discipline austère et l'assujettissement de ses exercices pieux.

Elle avait considéré que cette retraite du monde dissimulait en général un orgueil et un égoïsme spéciaux, et que Dieu ou même l'Eglise, dans leurs commandements, n'avaient jamais exigé qu'une créature descendît par anticipation dans la tombe.

L'absence de tout souci en ce qui concernait les êtres chers, la sécurité du lendemain et l'abandon de toute responsabilité constituaient pour la religieuse un sort qui ne ressemblait aucunement au martyrologe.

Elle n'avait pas voulu s'ensevelir inutilement dans la cellule d'un couvent, n'admettant, dans l'ordre philosophique, rien qui ressemblât au suicide ou à la désertion.

Elle se disait dans son ardente foi de vraie chrétienne que Jésus avait porté sa croix devant tout le monde, en marchant au supplice.

Sœur Simplice avait souffert ; elle ne se contenterait pas de prier avec plus ou moins de ferveur pour son prochain ; elle le soulagerait matériellement, tout en suppliant le ciel de bénir ses efforts.

Elle avait choisi un ordre qui s'occupait de l'enfance, donnant satisfaction sans doute aux instinctives aspirations maternelles que toute femme de cœur conserve, quelle que soit sa condition sociale.

Sœur Simplice regarda Claudinet avec une grande compassion.

Le docteur s'écria :

—Vous voudriez bien que je vous le confie, n'est-ce pas, ma sœur ?

—Pauvre chérubin ! murmura la religieuse.

—Les règlements s'y opposent un peu.

—Comment ! docteur, répliqua sœur Simplice, d'une voix angélique, n'y a-t-il pas ici une infirmerie ?

—Oui, mais l'effectif est au complet.

—Ce n'est pas cet enfant qui tiendra beaucoup de place.

—Voilà ce que vous me dites chaque fois, sœur Simplice, et j'ai la faiblesse de vous écouter.

—Vous êtes tout-puissant en pareil cas.

—Vous allez un peu prétendre que je remplace le bon Dieu.... Votre bon Dieu.

La religieuse baissa la tête ; il comprit qu'il l'avait affligée. Beautreillis, tout libre-penseur qu'il était, était un galant homme.

—Allons ! reprit-il, je cède encore.

Le regard de sœur Simplice le remercia.

—Seulement.... hum !.... Vous vous engagez à bien le soigner.

Il lui faut autre chose que de l'eau bénite à cet enfant-là.... Prenez-le.... Je vais vous indiquer tout de suite comment il faut le traiter.

Claudinet fut transporté au fond d'une grande cour dans un bâtiment qui donnait sur le jardin.

En se voyant dans un dortoir d'une propreté méticuleuse, l'enfant se sentit tout de suite moins malheureux.

Sœur Simplice le déshabilla et le coucha dans un lit où les rideaux immaculés ressemblaient à de grandes ailes blanches.

Claudinet demanda candidement :

—Est-ce que je suis dans le paradis ?

—Non, mon enfant, répondit la religieuse, émue jusqu'aux larmes. Vous irez plus tard.

—Est-ce encore plus beau qu'ici ?

—Oui, mon mignon.... Pour y aller, il faudra bien faire votre prière.

—Je ne sais pas, dit Claudinet avec confusion.

Et il eut un geste comme pour retenir sœur Simplice qu'il redoutait de voir s'éloigner après un tel aveu.

—Eh bien ! reprit-elle, je vous apprendrai.

Claudinet lui posa encore une question :